

## Editorial

### Déjà toute une histoire,

**2003** : Prise de conscience de l'existence de ce petit patrimoine abandonné que sont les lavoirs lamballais et début de la réflexion sur leur mise en valeur.

**2004** : Mise en place des objectifs, des moyens : création de l'association et premiers contacts auprès des organismes concernés.

**2005** : • Les aides publiques et privées sont connues à ce jour (cf. page 2).

• Les partenariats avec les écoles d'architecture de NANTES, le Lycée Jean MONNET de QUINTIN (bâtiment), le Lycée horticole de SAINT-ILAN, la SEGPA du Collège GUSTAVE TERY vont nous permettre de bénéficier de leur technicité tout en donnant aux élèves l'opportunité de se confronter à la réalité des travaux hors du milieu scolaire.

• Le travail sur les lavoirs traditionnels a été réalisé par le cabinet d'architecture de Rémy GUYOMARD.

### **La concrétisation de cette démarche, nous la devons donc :**

- ▶ aux collectivités, entreprises et commerces qui nous font confiance et qui nous aident financièrement.
- ▶ aux écoles et aux entreprises de maçonnerie, charpente, couverture qui participent à cette opération.
- ▶ mais aussi aux bénévoles et aux propriétaires qui s'investissent ou s'investiront dans cette mise en valeur architecturale et paysagère des lavoirs.

Nous espérons que l'ensemble des réalisations apportera à la ville de LAMBALLE un atout supplémentaire quant à son cadre de vie et à son attractivité touristique.

## Lavoirs et lavandières par Joseph LUCAS.

Les lavoirs qui étaient légion dans le pays de Penthièvre, furent utilisés jusqu'à l'apparition des machines à laver le linge, invention qui libéra la femme d'une tâche ingrate et pénible.

Publics ou privés, ils étaient nombreux le long du Gouessant et de ses affluents, sans parler des simples «doués» au bord des fontaines. Tous ces lavoirs étaient utilisés en quasi-permanence quelque soit la saison avec toutefois une fréquentation un peu moindre lors des grands froids. Outre les mères de familles qui venaient laver leur linge à la rivière, la corporation des lavandières y occupait une place prépondérante. C'est un métier rude, exercé souvent par des veuves et quelques jeunes filles. Il fallait avant tout jouir d'une bonne santé pour brouetter le linge, passer de nombreuses heures à genoux dans la boîte à laver et affronter les rigueurs de l'hiver au bord de l'eau. Les lavandières généralement nourries par l'employeur (hôtels, restaurants, établissements scolaires, commerçants et particuliers aisés) étaient par contre faiblement rémunérées ; pas

question de prime de pénibilité ou toute autre compensation pour ce travail ingrat. De plus, l'immense majorité de ces femmes de milieu populaire n'étaient pas déclarées. Chaque laveuse disposait de son matériel propre : la boîte à laver, petite caisse en bois garnie de paille ; le battoir, instrument assez large avec un manche très court qui servait à frapper le linge ; la brosse

opération consistait à passer le linge à l'eau ; agenouillée dans sa boîte à laver, au ras de l'eau la lavandière frottait énergiquement les différentes pièces avec la brosse en chiendent, savonnait, repassait à l'eau et donnait de grands coups de battoirs sur le linge. Après quoi, celui-ci était disposé dans la lessiveuse ou la chaudière selon le cas ; s'y ajoutaient l'eau, la lessive et on

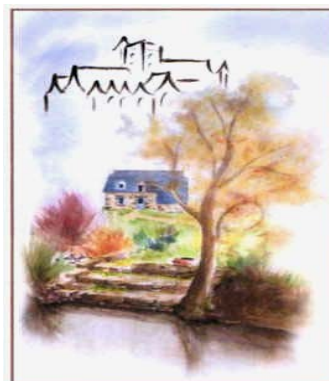


*Le lavoir du Pont Calmet  
(Collection Francis MORIN)*

en chiendent utilisée pour froter et sans oublier l'indispensable brouette. Pour bouillir, il fallait une lessiveuse, un trépied en fer et le soufflet servant à activer la combustion ; les fagots alimentaient le feu avec un peu de gros bois. Le savon, la lessive et la boule de bleu pour donner plus d'éclat au linge étaient également nécessaires à la lavandière.

Lorsque tout était en place, la p r e m i è r e

temps. Le linge repassait une nouvelle fois à l'eau pour le rinçage et le battoir entraînait encore en action. C'était enfin l'essorage qui consistait à tordre les différentes pièces pour en extraire l'eau. Avant de poser le linge sur la brouette, la laveuse prenait le soin d'y étendre une serpillière pour éviter qu'il ne soit sali. C'était ensuite le retour chez le client qui se chargeait généralement de faire mettre le linge à sécher sur le fil. Ce travail était accompli par une employée de maison qui procédait également au repassage. L'habitude étant une seconde nature, les lavandières s'installaient la plupart du temps au même emplacement, certaines faisant grise mine lorsqu'une collègue plus matinale avait pris la «place». La saison hivernale était plus difficile pour ces femmes qui étaient obligées de casser la glace avec leur sabot lorsque la rivière gelait. Les gerçures aux mains étaient alors fréquentes, sans compter les



Logo de Sabrina BLOUIN

### Comité de rédaction:

Anne BOCQUERET  
Marylène LANGUILLE  
Erwan GUICHARD  
Raoul LE BARTZ  
Jean-Pierre LE GUEVEL

### Sommaire :

Editorial.(P1)

Lavoirs et lavandières par Joseph LUCAS.(P1)

Conditions financières et organisation des travaux.(P2)

Le C.A.U.E. et Les élèves de l'école d'Architecture de NANTES.(P3)

Le Lycée Jean MONNET de QUINTIN.(P3)

Le lycée horticole de SAINT-ILAN. (P4)

PRATIQUE (P4).

Nos partenaires publics & privés.

genoux endoloris en position inconfortables et au bout de longues séances dans la boîte à laver.

Pourtant, ces travailleuses du sexe dit « faible » ne se plaignaient pas. Passer à proximité d'un lavoir et s'y attarder était à coup sûr un moment privilégié pour quiconque était friand des nouvelles du jour. Les lavandières en effet y diffusaient leur « journal parlé » quotidien avec des sous-entendus qui en disaient long, les mieux informées commentant avec force détail les derniers potins circulant en ville. Cette dernière image constituait le côté amusant de ce rude métier, justifiant aussi pleinement la réputation des lavandières d'être des bavardes impénitentes. Quelques lavoirs existent encore çà et là dans la région. La plupart du temps amputés de leur toiture ; ils n'ont plus le droit aujourd'hui qu'au coup d'œil du passant affairé. Seuls subsistent dans la mémoire des plus anciens les souvenirs de cette époque révolue ; de ce lieu de vie et de rencontre où résonnaient les cris joyeux de nos lavandières, ponctués par le bruit sec du battoir.



## Les Lavoirs Lamballais

Conditions  
financière

Ville de LAMBALLE  
Côtes d'Armor



Organisation  
des

Conseil  
Général



Nos partenaires publics sont la **Direction Régionale des Affaires Culturelles** pour les restaurations; le **Conseil Régional**, le **Conseil Général**, la **Ville de LAMBALLE** pour l'ensemble des travaux.

Parmi nos partenaires financiers privés, nous avons le plaisir de compter : le **Crédit Mutuel de Bretagne**, les entreprises **EUROVIA** et **BEUREL**, les industries **Le GOUessant**, **ROSE ELUDIS**, les commerces **INTERMARCHÉ**, **CHAMPION**, **MICHIGAN**.

Ces différentes aides seront importantes dans la décision des propriétaires car elles leur permettront de réaliser les travaux de valorisation de leur patrimoine à moindre coût.

L'association « Les lavoirs Lamballais », sur la demande du Conseil Général sera maître d'ouvrage des travaux. Elle prendra en compte la recherche architecturale en collaboration avec le propriétaire, l'établissement des plans, les relations avec les entreprises, les dossiers de demandes de subventions... Lorsque les travaux seront réalisés par le lycée Jean MONNET, celui-ci proposera son projet au propriétaire, la suite de la démarche sera identique.

Dans tous les cas, une déclaration de travaux est obligatoire. Une convention sera alors établie avec le propriétaire qui autorisera l'association à accéder et à utiliser son lavoir lors d'animations ponctuelles.

### **MONTANTS DES SUBVENTIONS PUBLIQUES ET DES AIDES:**

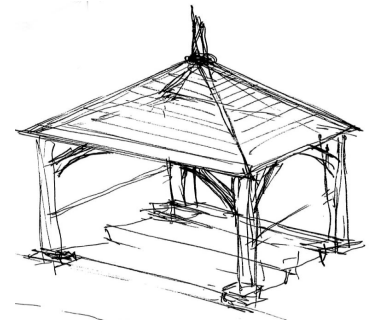
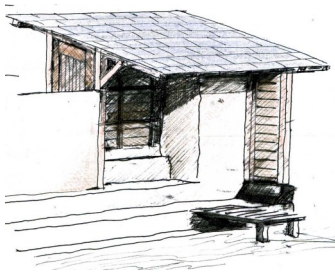
La **Direction Régionale des Affaires Culturelles** pourrait accorder **10%** pour les restaurations des lavoirs en pierres. Le **Conseil Régional** et le **Conseil Général** subventionneront **chacun 15%** pour les travaux neufs et les restaurations. La **Ville de LAMBALLE** participera à hauteur de **5%**.  
Soit un total de **35% à 45%** de subventions publiques.

L'aide de l'association sera de **10%** pour les travaux réalisés par le Lycée Jean MONNET et de **35%** pour les travaux réalisés par les entreprises. Ce choix est lié à la différence du coût de main d'œuvre.

⇒ **LA PARTICIPATION GLOBALE POURRA DONC ATTEINDRE 80 % SELON LA NATURE DES TRAVAUX.**

### **Premiers projets de réalisations :**

Projets  
à  
réaliser :

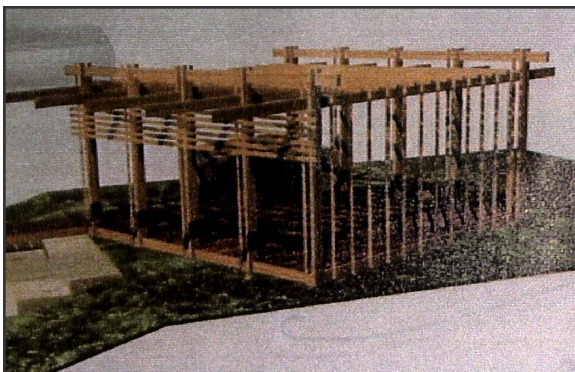


**Coût de la réalisation : de 1000€ à 1350€ / Participation du propriétaire : de 300 à 400 €**

Lavoirs  
existants:



**Le C.A.U.E. : Conseil en Architecture Urbanisme & Environnement (Bernard BELLORGEY) & les élèves de l'École d'Architecture de NANTES.**



l'eau : les lavoirs. Implantés le long du Gouessant et de ses canaux, ils ont tous perdu leur valeur d'usage, et se sont au fil du temps dégradés au point de ne rester que trace.

La démarche de la commune étant de favoriser la valorisation de ce bout d'histoire des hommes, elle s'est orientée vers une opération de restauration de ces lavoirs.

linge. Publics, pour la plupart en milieu urbain, ils étaient aussi un lieu de rencontre et d'échange. Une vie sociale s'y déroulait. Privés, répartis à la limite de la ville et de la campagne, ils étaient des lieux calmes, en relation étroite avec la nature.

La démarche de nos étudiants s'est appuyée sur ces caractéristiques pour concevoir des lieux dont la référence reste le lavoir, mais évolue vers des objets de l'ordre des arts plastiques. La symbolique reste forte dans les propositions, particulièrement

Pour la deuxième année, des étudiants en architecture de Nantes sont intervenus à Lamballe en 2004, pour une étude ayant pour thème le petit patrimoine.

La première session était orientée sur la lecture historique du bâti Lamballais, et sur des propositions de mise en couleur des façades du centre ville. Cette étude a abouti à la prise en charge par la commune d'une opération de ravalement, qui reste encore d'actualité. Le petit patrimoine lamballais est divers, mais présente une originalité liée à

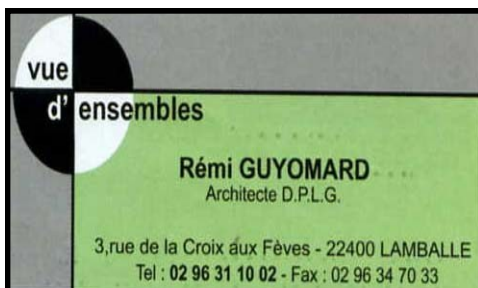
La plupart des éléments sont encore présents sur site, beaucoup sont en ruines, d'autres à peine visibles. Or, une restauration implique un minimum de traces de l'état initial. A Lamballe, ces traces sont peu apparentes, seules les assises au bord de l'eau se maintiennent tant bien que mal.



La rencontre des étudiants de Nantes a permis d'envisager non pas une restauration de ce petit patrimoine, mais la mise en place d'un parcours de découverte de la ville le long du Gouessant, parcours ponctué d'objets en référence aux lavoirs.

Les lavoirs, publics ou privés permettaient aux familles de laver le

pour les lavoirs privés : espaces de calme, de méditation, d'intimité, espaces de repos, d'observation, espace de relaxation, d'écoute. Le détournement de la fonction disparue du laver, est dans un parcours de réappropriation de la mémoire des lavandières et une approche tout à fait particulière de la



**Le Lycée Jean MONNET de QUINTIN :**

**Marcel LE GUEN, Pierrick LE GAGNE & Bruno BOINET.**

Contactés par Robert JOSSE, Proviseur du Lycée Jean MONNET en 2004, (et ancien proviseur adjoint du « Lycée Henri Avril »), les responsables de l'association « Les lavoirs Lamballais » ont sollicité la section charpente de ce Lycée Professionnel pour la restauration de certains lavoirs, patrimoine rural auquel des Lamballais sont très attachés.

Les enseignants puis les élèves se sont rapidement mobilisés

pour ce projet.

Dans un premier temps, une visite a été organisée afin de faire découvrir aux élèves les lavoirs à restaurer.

A l'issue de cette première rencontre, il a été décidé que les élèves de première année Bois et Matériaux associés dominante charpente prendraient en charge la rénovation de certains lavoirs.

Un premier relevé de mesures

a donc été effectué, un avant projet a vu le jour et un devis a été proposé afin que les propriétaires de ce lavoir aient une idée du montant des travaux. Actuellement, la proposition faite par le Lycée Jean MONNET est en délibéré.

Les enseignants comme les élèves sont motivés par ce projet plutôt inhabituel en milieu scolaire. Tous sont conscients que c'est une réelle opportunité tant au niveau professionnel que technique et souhaitent activement que ce projet se concrétise.



**Le lycée horticole de SAINT-ILAN : Mme LE HOUEROU & Mr ROBREAU**

**LES LAVOIRS LAMBALLAIS SE DONNENT A VOIR !**

Un partenariat entre l'association Les Lavoirs Lamballais et l'école de ST ILAN, nous a semblé très profitable dans le cadre de l'apprentissage du paysage par nos élèves en BTS « Aménagements Paysagers ».

Ce genre d'action fait aussi partie de la vocation des écoles qui est d'être vecteur des savoirs et de savoir-faire au service des collectivités et du monde associatif dans nos domaines de compétence. Nous avons choisi de travailler avec une classe de première année, car ce travail se prolongera sur au moins 2 années scolaires, ce qui donnera une continuité plus forte.

Utiliser le site de Lamballe comme support pédagogique à l'apprentissage de l'analyse paysagère et de la conception des espaces verts publics est le but principal de cette étude. Il s'agit pour nous d'un support nouveau et très riche par son histoire et sa diversité.

Comment répondre à l'attente de l'association en mettant en valeur les lavoirs pour qu'ils se donnent à voir ? La lecture d'un paysage urbain ancien et d'un milieu humide, lié à un petit patrimoine qui a une valeur historique certaine, est un exercice pédagogique. Cette mise en situation grandeur nature est une véritable chance pour nos élèves qui seront confrontés à des situations similaires dans leur domaine professionnel. Cette demande émanant de l'extérieur de l'école et qui doit être validée par des clients réels est une source de motivation supplémentaire.

Les objectifs de l'étude ont été fixés, il s'agit avant tout de proposer une mise en valeur paysagère des lavoirs dans le cadre de leur restauration. Nos propositions se situent dans trois axes : la proposition d'une palette végétale globale pour redonner une unité, un ensemble d'indication de plantations ou de restaurations et des propositions de

scénographies pour la mise en valeur des différents points.

Cette étude sera exécutée par groupe de 4 étudiants, afin de favoriser l'apprentissage du travail en équipe. Les démarches d'études se dérouleront de mars 2005 à mai 2005 selon le rythme ci-dessous.

**Phase 1 :** Etude de l'existant, analyse paysagère des différents sites et de leur environnement Elle nécessitera une rencontre avec quelques membres de l'association.

**Phase 2 :** Etude des besoins et des souhaits.

**Phase 3 :** Proposition d'une analyse paysagère, d'aménagement et de gestion des espaces, sous forme de plans, croquis et photomontage... Il est aussi possible d'avoir une réflexion sur une ou plusieurs scénographies de mise en valeur des lavoirs.

**Phase 4 :** Présentation et correction des projets.

**Phase 5 :** Finition, chiffrage et expositions des projets.

**Pratique :**

**Assemblée Générale de l'association**

**le :**

**vendredi 10 juin 2005 à 20h30**

**Salle de la « Corne de Cerf »**

**Adhésion à l'association :**

Le renouvellement de l'adhésion aura lieu lors de l'Assemblée Générale.

**Le montant sera de 8 €uros pour l'année 2005.**

**Visite des Lavoirs de PONTRIEUX :**

Début septembre, l'association pourrait organiser avec l'association « Les lavoirs » de PONTRIEUX, la traditionnelle visite en barque sur le Trieux. Les personnes intéressées pourront se faire connaître lors

**Messagerie :**

**les-lavoirs-lamballais@wanadoo.fr**

de l'Assemblée Générale ou auprès des membres du Conseil d'administration.

**Le Local de l'association :**

Un local situé rue de l'îlot de la Pépinière, est mis à la disposition de l'association par la ville de LAMBALLE. Il servira aux réunions de travail, aux rencontres avec les propriétaires... c'est avec plaisir que nous nous tiendrons à votre disposition, sur rendez-vous, pris auprès des personnes ci-dessous.

**RENSEIGNEMENTS :**

**Raoul LE BARTZ : 02 96 31 25 52  
J.P. LE GUEVEL : 02 96 34 70 75**



**Adresse postale :**

**Association « Les Lavoirs Lamballais »  
Mairie BP 90242  
22402 LAMBALLE Cédex**